



Litige avec garagiste -voiture en panne après réparation-

Par **Nguyen thanh vo**, le **12/07/2017** à **04:36**

Bonjour à tous

Mon problème est relativement simple.

Propriétaire d'une dacia sandero achetée d'occasion qui fonctionnait parfaitement en mode gpl. Désireux de l'entretenir correctement et au vu de son kilométrage, je décide de faire le tour des Renault de ma région pour obtenir des devis. Une agence pas trop loin de mon domicile attire mon attention, me proposant le forfait d'entretien des 180000 kms du gpl à un prix bien inférieur aux autres (changement des deux filtres et réglage des culbuteurs). Rdv pris je dépose mon véhicule et le récupère le soir même. Première surprise, de 175 euros prévus initialement, et sans m'en aviser du prix je constate sur ma facture une prestation liée au réglage des soupapes (environ 225 euros) étonné je dis au garagiste que j'en avais pas demandé cela et que j'avais juste demandé l'entretien des 180000 kms. Il me répond simplement qu'on s'était mal compris et que le réglage était nécessaire. N'ayant pas prévu il me fait une grande preuve de confiance et décide de me faire crédit sur deux mois. Première moitié de la facture versée je repars avec mon véhicule, 500 mètres après je tombe en panne et ne peut strictement plus utiliser mon gpl. Appeler en urgence ils viennent me dépanner. Garde le véhicule 3 jours sans compter le week-end. Je précise toute fois que j'ai eu un véhicule de prêt qui me faisait plus peur qu'autres choses. Durant ces jours on m'appelle une fois pour me dire c'est dû aux bougies, qu'ils ont commandé et changé sans mon avis mais me suis dit si c'est pour l'efficacité autant les faire. Une fois le changement effectué le problème toujours pas résolu, pas moyen de rouler en gpl. Le garagiste décide alors de commander la bobine d'allumage et les fils, mais toujours pas d'amélioration. Démonte cette bobine et remet l'original. Je récupère ce véhicule et fait comprendre que ce n'est pas normal que je lui remets un véhicule qui fonctionnait parfaitement en mode gpl même si celle-ci broute un peu... et c'est pour cette raison que j'ai accepté son devis. Dans une folie le garagiste me dit de reprendre mon véhicule et que des problèmes il en voulait pas me hurle dessus alors que d'autres clients attendaient. Il me dit qu'il va me faire un avoir pour la moitié de la première facture et que je devais lui régler celle des bougies. Chose que j'ai faite et je suis reparti du garage avec un véhicule qui en rentrant fonctionnait parfaitement en gpl et en ressortant plus du tout avec 320 euros en moins. Ma question : que puis-je faire contre ce garagiste ? Merci pour vos réponses

Par **Refas**, le **26/10/2017** à **18:32**

Voilà mon fils il ramene la voiture chez Norauto à Metz ce dernier qui lui a rendu la voiture allumé avec la clé bloquée sur la serrure du volant arrive chez lui pas moyen de la retirer il était obligé de forcer la clé ses casses et il est fautif et renie tout